Les Indiens résidant au Canada et qui sont maintenant au nombre d'environ 4,000 sont presque tous des Sikhs. La plupart se sont établis dans les villes de Vancouver ou de Victoria, dans la province de la Colombie-Britannique. Quelques-uns d'entre eux ont très bien réussi dans le commerce du bois et possèdent maintenant leurs propres forêts et leurs propres scieries. D'autres réussissent bien dans les affaires, la plupart de ces derniers se livrent au conmerce du combustible (bois et charbon) dans les villes de Vancouver et de Victoria.

L'histoire de cette émigration indienne vers le Canada est une histoire magnifique. C'est une histoire de courage indomptable et d'initiative, une histoire de misères endurées et de difficultés vaincues. Ces pionniers se sont conquis une place parmi les divers groupes qui constituent la population du Canada et ils sont maintenant reconnus comme des citoyens possédant tous les privilèges de la nationalité canadienne. Les premiers émigrants étaient surtout de jeunes cultivateurs. Fatigués du travail éreintant qu'ils étaient obligés de fournir dans leur patrie, ils la quittèrent pour aller s'établir dans ce nouveau pays et, pour ce faire, plusieurs hypothéquèrent tous leurs biens pour payer leur passage. Ils étaient forts et résistants. Ils s'engagèrent dans les équipes de travailleurs employés sur les routes de terre et les voies ferrées. Je demandai à l'un des premiers pionniers comment ils avait pu vivre au début et je lui dis: « Je suppose que vous n'avez pas eu de difficulté à vous trouver du travail, car vous étiez disposés à travailler pour un salaire moindre que celui des émigrants européens ». Il me fit une réponse qui me surprit. Il me dit: « Oh! non; nous avons travaillé pour le même salaire et même nous avons demandé un salaire plus élevé que les Européens, parce que nous travaillions plus fort. Il nous est même arrivé, dans une certaine occasion, de faire la grève pour obtenir un salaire plus élevé, en raison du fait que nous travaillions plus fort, et nous avons obtenu notre point. »

Régime de vie coopératif

Au début, naturellement, les ressources de ces émigrants établis dans un pays étranger étaient limitées et ils agirent sagement en adoptant un régime de vie coopératif. Ils mettaient en commun leurs salaires, ils logeaient ensemble et faisaient la cuisine et le travail domestique à tour de rôle. Il faut se rappeler, en effet, qu'au début ils n'avaient pas de femmes avec eux. En vivant ainsi, ils réussirent à économiser et à établir les fondements d'un système coopératif. Ce système a été la base de la prospérité relative dont jouissent les Indiens établis au Canada. Ce système de coopération a été fondé sur la grande confiance mutuelle qui régnait entre les membres de la colonie. Ils mettaient en commun leur travail et leur argent. Quelque modeste que fût la mise de fonds de chaque membre, chacun devenait membre actif de la coopérative. La coopération de la petite communauté s'étendait au logement, à l'alimentation et à l'achat des denrées nécessaires et, dans la plupart des cas, les membres de la collectivité travaillaient sans salaire en tant qu'actionnaires dans l'entreprise commune.

Aujourd'hui, quand vous voyez nos compatriotes établis au Canada, vous êtes frappés du succès qu'ils ont remporté, mais ce succès n'a pas été une conquête facile. Ils ont toujours demandé à être traités de la même manière que les autres citoyens canadiens et à partager leurs droits aussi bien que leurs responsabilités. Cette lutte pour la conquête de droits égaux a été une véritable

patriot mique ethniq tradition sident une vi dynam leur m civilisa enviab

lutte,

de la g

60